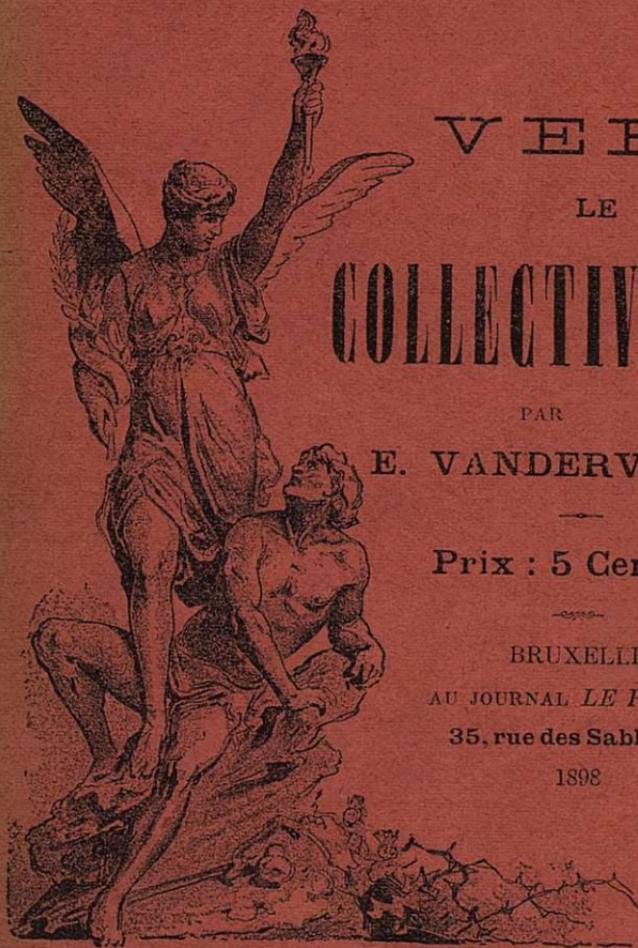


BIBLIOTHÈQUE DE PROPAGANDE SOCIALISTE



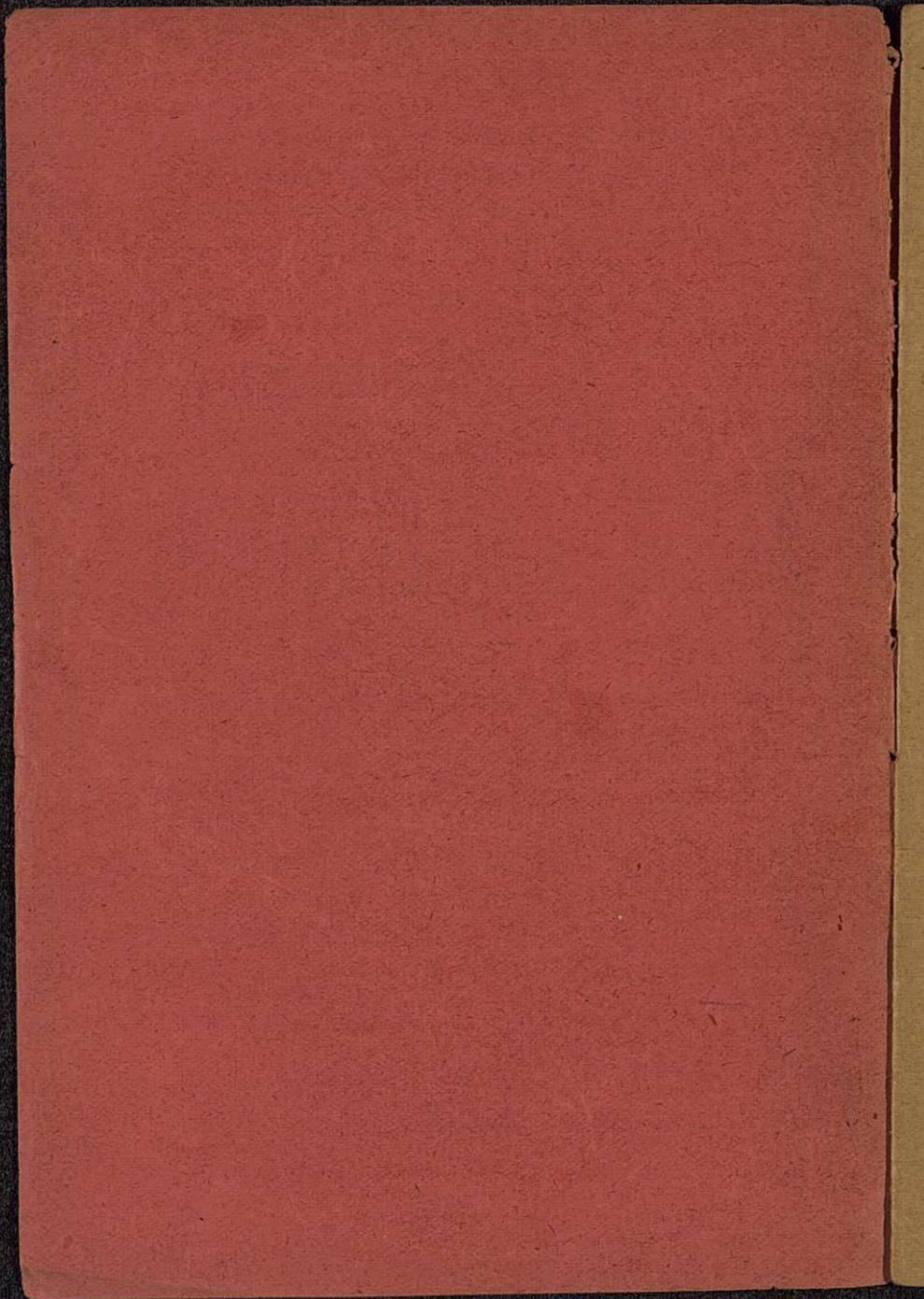
VERS
LE
COLLECTIVISME

PAR
E. VANDERVELDE

Prix : 5 Centimes

BRUXELLES
AU JOURNAL *LE PEUPLE*
35, rue des Sables, 35.

1898



VERS LE COLLECTIVISME

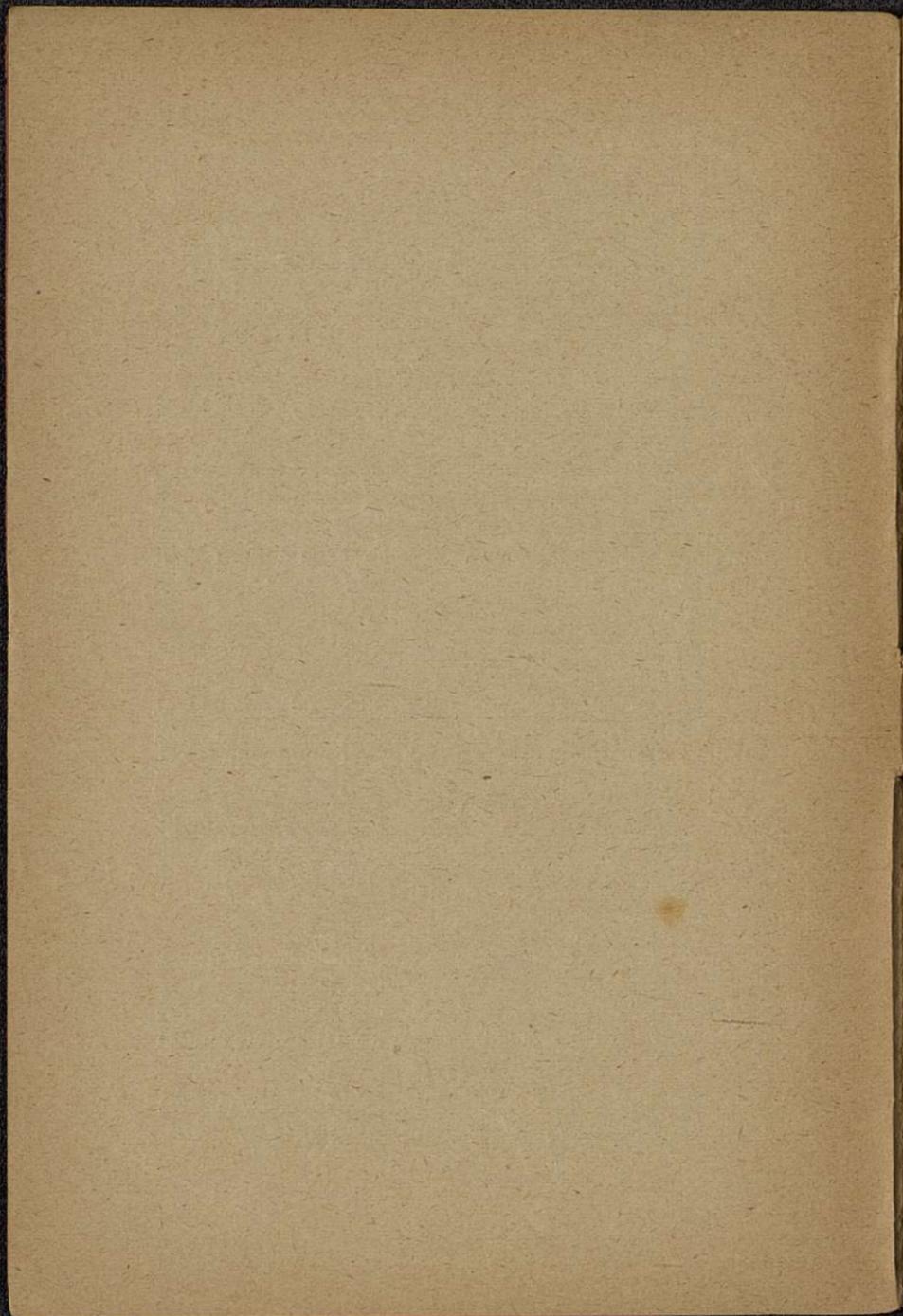
Dans la campagne électorale qui va s'ouvrir, les orateurs du Parti ouvrier devront se préoccuper, avant tout, de *faire des socialistes* et non pas de *gagner des électeurs* par l'amorce de quelques réformes immédiates. « A quoi nous servirait-il de conquérir le monde, si nous devions perdre notre âme ? »

En principe, nous sommes tous d'accord sur cette nécessité de mettre au premier plan l'idéal socialiste ; mais, en fait, il arrive souvent, trop souvent, que nos propagandistes courent au plus pressé, s'attachent, d'abord, aux griefs les plus apparents, parlent pendant une heure, de l'impôt du sang, de la loi des quatre infamies, de la dotation du Comte de Flandre, des millions que l'on avance à l'Etat du Congo, de ceux que l'on refuse aux vieux travailleurs, et se figurent, de très bonne foi, avoir fait leur devoir, tout leur devoir de socialistes, s'ils terminent par une éclatante fanfare, en l'honneur du Collectivisme.

A notre avis, c'est la marche inverse qu'il faut suivre : commencer par le collectivisme ; exposer, d'abord simplement, mais intégralement, nos théories fondamentales ; passer ensuite aux conclusions pratiques qu'il convient d'en tirer.

Dans l'espoir de faciliter la tâche à ceux de nos camarades qui voudraient procéder ainsi, nous avons rédigé ce *Syllabus*.

E. V.



Chapitre I. — La concentration capitaliste

Aux deux pôles de la société actuelle, nous trouvons, d'une part, des travailleurs qui n'ont rien, et, d'autre part, des capitalistes qui ne font rien.

Entre ces extrêmes — *travail sans propriété, propriété sans travail* —, il y a toute la série des transitions possibles : en haut, les rafeurs de millions qui, tout en travaillant eux-mêmes, s'enrichissent, surtout, du travail des autres ; en bas, la grande masse des artisans, des boutiquiers, des paysans-propriétaires, bref, tous les travailleurs qui, suivant l'expression de K. Marx, restent soudés à leurs moyens de production, comme des escargots à leur coquille.

1^{er} STADE

L'expropriation des producteurs indépendants

A mesure que le capitalisme se développe, dans les branches de la production, industrielle, commerciale ou agricole, la situation des artisans, des boutiquiers, des petits cultivateurs devient de plus en plus difficile, par suite de la concurrence victorieuse que leur font les fabriques, les grands magasins, les producteurs de blé et de viande des Etats-Unis, de l'Inde, de la Russie ou de la République argentine.

Dans ces conditions, il ne leur reste que trois alternatives :

1° *Opposer l'association coopérative, à l'association des capitaux*, comme le font les cultivateurs, comme devraient le faire, les petits commerçants.

2° *Se réfugier dans certaines spécialités*. C'est le cas,

par exemple, pour les boulangers qui se mettent à faire des brioches ou des pains d'épices; pour les paysans, qui abandonnent la culture des céréales et font de la laiterie, de l'élevage, de la culture maraîchère, etc.; ou bien encore pour ces tisserands manuels de Bolton, — dont parle Schulze Gœvernitz — qui parviennent à gagner leur vie, en tissant, à l'usage de quelques vieilles filles, des courtepointes ornées de versets de la Bible.

3° *Céder la place à des entreprises capitalistes, dont le nombre va toujours décroissant.* (1)

C'est ce qui est arrivé déjà, dans un grand nombre de branches de l'industrie et du commerce : les tisserands et les fileurs à la main ont presque complètement disparu; les tresseurs de paille de la vallée du Geer travaillent maintenant, pour la plupart, en fabrique; les chapeliers à la main, les maîtres tailleurs, les maîtres cordonniers voient leur clientèle fortement entamée par les magasins de confections, les fabriques de chapeaux à 3 fr. 60, les cordonneries mécaniques.

En mai 1897, on a créé, dans la région de Boom, à Saint-Amand-lez-Puers, une fabrique de tiges de bottines, qui

(1) Les recensements industriels de 1846 et de 1880 ne sont comparables que pour un petit nombre d'industries, parmi lesquels la verrerie, l'industrie des carrières, jointe à la céramique, l'industrie linière et chanvrière, la papeterie.

Si l'on compare, dans ces différentes branches, le nombre des artisans qui existaient encore, en 1846, au nombre des ateliers employant trois personnes, au plus, en 1880, on obtient les chiffres suivants :

	1846	1880
Industrie verrière	595	5
Carrières, ardoisières, céramique . . .	6786	157
Industrie linière et chanvrière	18732	1296
Papeterie	611	0

emploi plus de 500 ouvriers et 200 machines à coudre. Ces installations permettent de réduire la main d'œuvre, entièrement achevée, à 25 centimes.

Ces transformations techniques sont évidemment avantageuses pour le public, pour la masse des consommateurs, mais elles ont pour conséquence fatale de refouler dans d'autres industries, ou de faire tomber dans le prolétariat, les commerçants isolés et les artisans qui travaillent à leur compte.

2^e STADE

Les sociétés par actions

A cette première phase de la concentration capitaliste — le remplacement du travailleur par la machine, du boutiquier par le magasin — succède une phase nouvelle, caractérisée par la lutte des grands capitalistes entre les petits, et la diminution graduelle du nombre des entreprises, à mesure que s'accroît l'importance de celles qui survivent. La production collective remplace la production individuelle; l'association des capitaux succède aux capitalistes isolés : c'est le règne des sociétés anonymes, et des autres sociétés par actions.

Il existe aujourd'hui, des sociétés anonymes dans toutes les branches d'industrie, et, cependant, à la fin du XVIII^e siècle, Adam Smith, dans un texte célèbre, tenait à leur égard, le même langage que l'on tient, aujourd'hui, à ceux qui prédisent que toutes les grandes industries se transformeront, dans l'avenir, en services publics :

« Les seuls genres d'affaires qu'il paraît possible pour une compagnie en *société de fonds* (*joint stock company*), de suivre avec succès, sans privilège exclusif, ce sont celles dont toutes les opérations peuvent être réduites à ce qu'on appelle

une routine, ou, à une telle uniformité de méthodes, qu'elle n'admette que peu ou point de variations. De ce genre sont : 1° le commerce de la banque ; 2° celui des assurances contre les incendies et contre les risques de mer et de capture en temps de guerre ; 3° l'entreprise de la construction et de l'entretien d'un canal navigable ; et 4°, une entreprise qui est du même genre, celle d'amener de l'eau pour la provision d'une grande ville. »

Banque, assurances, exploitation des voies navigables, entreprise de canalisation des eaux potables, autant d'industries qui sont déjà, ou qui ne tarderont pas à être, transformées en services publics, tandis que le domaine des sociétés par actions s'étend bien au delà des limites que lui assignait Adam Smith. Tant il est vrai que l'utopie d'aujourd'hui, devient souvent la réalité de demain. Aussi n'est-il pas inutile de rappeler que les arguments que l'on dirige contre le collectivisme, sont exactement ceux que l'on opposait il y a 100 ans, aux sociétés par actions.

Cela n'a pas empêché celles-ci, de se répandre, avec une rapidité croissante, dans toutes les branches de l'industrie, du commerce, et, depuis quelque temps, de l'agriculture.

Pour ne parler que de la Belgique, voici, d'après les Annuaires de statistique (1895 et 1897), le tableau des constitutions, prorogations et dissolutions de sociétés commerciales, dans ces dernières années :

Années	Constitutions	Prorogations	Dissolutions
1890	609	63	275
1893	715	47	262
1894	727	174	295
1895	849	193	312

Les chiffres de 1896 et 1897, ne sont pas encore publiés, mais la progression a été plus forte encore. Le capitalisme envahit toutes les sphères de la production ; l'exploitation individuelle disparaît devant l'exploitation sociétaire, et dans les industries les plus avancées en évolution, le nombre des entreprises va toujours diminuant, alors que le nombre des ouvriers et les quantités produites vont toujours augmentant.

Il nous suffira, pour l'établir, en ce qui concerne notre pays, de citer quelques données statistiques, empruntées aux *Annuaire officiels*. (1893, 1895, 1897) :

Dans l'*industrie charbonnière*, il y avait en 1850, 310 mines concédées, avec un total de 47,949 ouvriers ; soit en moyenne, 154 ouvriers par mine. En 1895, il n'y a plus que 223 mines concédées, mais le nombre des ouvriers s'élève à 118,957, soit, en moyenne, 533 ouvriers par mine.

Dans les *carrières*, le nombre des exploitations tombe de 2,319, en 1870, à 1,409 en 1895 ; par contre, le nombre des ouvriers s'élève de 23,662 à 31,801. Soit, en moyenne 10 ouvriers par carrière en 1870, et 22, en 1895.

Dans l'*industrie sidérurgique*.

En 1845, il y avait 91 hauts fourneaux, employant 2,331 ouvriers, soit 25 ouvriers en moyenne, et produisant 134,563 tonnes de fonte. En 1895, il reste 17 usines actives, avec 2,949 ouvriers, soit 172 ouvriers en moyenne, produisant 829,234 tonnes de fonte.

En 1845, il existait 105 fabriques de fer, occupant 3,304 ouvriers (soit 31 ouvriers par fabrique) et fabricant 62,299 tonnes de fer ; il en restait (1895), 48 seulement, en activité, avec 13,586 ouvriers (283 ouvriers par fabrique), et une production de 545,899 tonnes.

D'autres exemples, non moins caractéristiques, nous sont fournis par la verrerie et la distillerie.

Dans la *distillerie*, 598 fabriques, en 1850, produisent 27,774 kilolitres; en 1895, 215 établissements, qui ont survécu, produisent 62,834 kilolitres.

Dans l'*industrie verrière*; il existe 32 verreries, avec 2,337 ouvriers, en 1845; en 1875, 76 avec 11,790 ouvriers; en 1892, 57 avec 20,711 ouvriers et en 1895, le nombre des usines actives tombe à 48 avec 20,937 ouvriers et une production neuf fois plus forte que cinquante ans auparavant.

Ces phénomènes de concentration ne se produisent pas encore, avec une égale intensité, dans toutes les branches de la production. Néanmoins, partout où le capitalisme pénètre, on voit éclater, avec une âpreté plus ou moins grande, cette lutte pour l'existence entre les entreprises.

Les moins bien outillées font des efforts surhumains pour échapper à la banqueroute et, pour compenser leurs désavantages, économisent sur la main d'œuvre et prolongent la journée de travail.

A ce degré de développement du capitalisme, la production est absolument anarchique et l'irresponsabilité des individus apparaît d'une manière éclatante. Un événement politique qui se produit de l'autre côté du monde, un changement dans le régime des impôts et des douanes, peuvent, du jour au lendemain, ruiner l'industriel le plus diligent et le mieux avisé. Supposez, par exemple, que les pays du continent suppriment les droits d'accise sur le sucre, qui nous obligent à le payer deux fois plus cher que les Anglais : c'est la ruine pour les fabriques anglaises de biscuits, de confitures, etc., qui profitent de la vente du sucre à très bas prix, sur le marché de Londres. Supposez, au contraire, que les Anglais, pour protéger la fabrication du sucre de canne dans leurs colonies, mettent des droits d'entrée sur les sucres de betterave fabriqués en Europe : c'est la ruine de l'industrie sucrière sur le continent.

Les capitalistes vivent donc, sous la perpétuelle menace

d'inconjurables désastres, et — ce qui met le comble à l'anarchie industrielle, — il arrive fréquemment que ceux d'entre eux qui ont « le plus d'estomac », s'efforcent de rester maîtres du terrain et de se débarrasser de leurs concurrents, en vendant — pour quelque temps leurs produits ou leurs services, au-dessous du prix de revient. Signalons, par exemple, les luttes homériques, les guerres de tarifs, que se livrent les compagnies de chemins de fer, aux Etats-Unis.

On dira peut-être, que le public en profite : oui, jusqu'au moment où les vainqueurs, débarrassés de toute concurrence, rachètent, et au delà, leurs pertes temporaires, en faisant payer les frais de la guerre au public.

Cependant, il arrive un moment, où les inconvénients de cet état de choses, de cette *anarchie permanente*, deviennent tels, que les capitalistes essaient d'y mettre fin, par une entente entre les producteurs, afin de régler la production et de rendre moins àpre, la concurrence. C'est alors que commence la troisième phase de l'évolution capitaliste : la constitution de grands monopoles, nationaux et internationaux.

3^e STADE

Les monopoles capitalistes

Le passage de l'anarchie au monopole, présente deux degrés successifs ; l'un, de fusion incomplète, (*cartels*, *rings*, *pools*), l'autre de fusion complète, des diverses entreprises d'une même branche de production.

I. — Les Cartels

On peut, en allant des plus simples, aux plus complexes, distinguer quatre espèces de cartels : les cartels de prix ;

les cartels de production; les cartels d'écoulement; les cartels de participation.

Cartels de prix

Le cartel de prix constitue la forme la plus rudimentaire; c'est l'alliance, la convention, par laquelle un certain nombre d'industriels, ou tous les industriels d'une branche de production se mettent d'accord, pour acheter à un prix uniforme, les matières premières, ou vendre, à un prix convenu, les produits fabriqués.

C'est ainsi que les fabricants de sucre belges, à l'exemple des hollandais, imposent aux cultivateurs, un prix unique, pour l'achat des betteraves. Rappelés également que, lors de la hausse des farines, les coopératives et les boulangeries capitalistes de Gand, se sont entendues pour augmenter, uniformément, de deux centimes, les prix du pain. On pourrait, d'ailleurs, multiplier les exemples, à l'infini.

Cartels de production

Le cartel de production, qui se combine généralement avec le cartel de prix, est celui par lequel les industriels s'obligent à réduire leur production, dans une proportion déterminée.

Des cartels de ce genre sont très fréquents, dans l'industrie verrière et dans l'industrie sucrière.

Cartels d'écoulement

Le cartel d'écoulement, plus complexe que les précédents, ne consiste pas seulement, dans la fixation des prix et de limitation de la production; il est caractérisé, surtout, par la répartition du débit et des commandes, d'après des

rayons géographiques. On établit diverses sphères d'influence, propres à chaque industriel : celui-ci peut faire ce qu'il veut dans son district, mais il ne peut empiéter sur son voisin.

En Westphalie, par exemple, les sociétés charbonnières se sont réparties, de la sorte, leurs débouchés, et depuis, les sociétés charbonnières du pays de Liège et du pays de Liège et du bassin de Charleroi ont constitué, sur le même modèle, un cartel, dont M. Paul Janson vient de dénoncer les agissements, à la tribune du Sénat.

Cartels de participation

Les cartels de participation, connus sous le nom de *pools*, en Angleterre et aux Etats-Unis, laissent les entreprises distinctes et accordent une certaine autonomie à leurs membres, mais les bénéfices sont partagés au prorata du capital engagé par chacun.

Comme exemple de cette forme de syndicat, nous pouvons donner *The Dynamite Trust Company*, qui a acheté le plus grand nombre des fabriques de dynamite en Angleterre et en Allemagne, et conclu une convention relative au partage des bénéfices, avec les autres fabriques de dynamite et de poudre à canon, situées dans ces deux pays.

II. — Les Trusts

Nous en arrivons, ainsi, au moment où les cartels, devenus de plus en plus complexes, aboutissent au *trust*, c'est-à-dire à la fusion des entreprises associées.

On se rappelle l'impression énorme produite par l'augmentation brusque du prix du pétrole, provoquée il y a deux ans, par la constitution d'un vaste *trust* entre les fabricants Russes et Américains.

Tout le monde connaît les *trusts* de toutes espèces, qui existent aux Etats-Unis.

D'après Lloyd — *Wealth against Commonwealth*, — il n'y a pas moins de cinq cents millions de dollars (deux milliards et demi) engagés dans le *trust* des charbons; deux cents millions de dollars dans celui du pétrole. Le *trust* des chemins de fer et des élévateurs du Nord-Ouest possède cent millions de dollars; il n'y a pas moins de cent millions de dollars dans celui du bétail et de la boucherie; cent millions dans celui du gaz; cinquante millions dans celui des pianos; trente-cinq dans celui des whisky.

Citons encore, pour finir, le célèbre *trust* du sucre, qui opère avec un capital de près de 2 milliards de francs; il monopolise, aujourd'hui, toute la fabrication, alors qu'en 1880, il y avait aux Etats-Unis, 49 firmes, disposant d'un capital de 27 1/2 millions de dollars. Le *trust* a acheté des chemins de fer et des fabriques de toutes espèces. Il est intéressé dans d'autres entreprises, telles que le *trust* de la farine, des Etats de New-York et du Minnesota, le *trust* des magasins de Brooklyn, des tramways, de Providence, de plusieurs compagnies de chemin de fer et d'un certain nombre de banques. Il assure ainsi, sa situation économique, et développe, en même temps, à un tel degré, son influence politique, que l'on a pu dire qu'il tenait le pays entier sous sa coupe.

EN RÉSUMÉ, lorsque le capitalisme envahit une branche de la production, les *travailleurs propriétaires*, à la fois commerçants et industriels, disparaissent ou se transforment en dépositaires, revendeurs, ouvriers en chambre. Le magasin remplace la boutique. La *machinofacture* succède à la *manufacture*, qui survit, seulement, à l'état de *sweating system*; les sociétés par actions, indispensables pour réunir le capital exigé par la production sur une grande échelle, se substituent aux entreprises appartenant à des particuliers. On voit se former ensuite des

coalitions, des syndicats, des cartels et, finalement, on aboutit au *trust*, au monopole complet, à une organisation unitaire et sociale de la production ou de l'échange, non pas dans l'intérêt de tous, mais dans l'intérêt de quelques uns.

Telle est, du moins, la marche la plus fréquente, la plus typique de l'évolution industrielle ou commerciale. Certes nous ne prétendons pas, que toutes les branches de la production doivent, nécessairement, passer par ces différents stades. Il en est qui brûlent les étapes; d'autres qui ne semblent guère se prêter à la production mécanique, ou qui ne doivent pourvoir qu'à des besoins restreints; d'autres qui s'orientent vers le collectivisme, mais en passant par la coopération; d'autres, enfin, qui ont été, ou qui seront absorbées par le domaine collectif, avant d'arriver au terme final de leur procès de concentration.

Cependant, il n'en reste pas moins vrai que l'appropriation collective s'impose, comme une nécessité d'autant plus impérieuse, que la production est plus socialisée, la domination impersonnelle du capital, plus lourde, son action sur les salaires et les prix plus omnipotente.

Chapitre II. — L'appropriation collective

I. — La dîme capitaliste

Si l'on fait abstraction des producteurs autonomes — que le développement du régime capitaliste, tend à faire disparaître — les produits du travail social se divisent en deux parts :

1° La rémunération de ceux qui travaillent, — intellectuellement ou manuellement, — depuis les ouvriers,

jusqu'aux directeurs-gérants des entreprises et aux travailleurs qui ne participent pas directement à la production ;

2° La plus value que se partagent les divers groupes de capitalistes, de prélèvement opéré sur le travail d'autrui, pour ceux qui possèdent, en vertu de leur droit de propriété sur les moyens de production et d'échange.

Sans prétendre évaluer, même approximativement, cette dîme capitaliste, qui ne se distingue pas toujours, avec netteté, les revenus du travail, il nous paraît utile de donner, d'après les statistiques officielles, quelques indications sur les revenus des principales catégories de propriétaires.

1° *Les rentiers de l'État, des provinces et des communes.*

Le service de la dette publique (1894), entre dans les dépenses de l'État, pour 88,472,000 francs; il faut ajouter à ce chiffre, 1,377,000 francs, pour le service des dettes provinciales, (1894) et 10,892,000 francs, pour les intérêts des dettes communales.

Soit donc, plus de cent millions par an, prélevés par les porteurs de papiers publics, sur le revenu national.

2° *Les propriétaires fonciers:*

Le revenu cadastral des propriétés bâties et non bâties s'élève pour 1895 à 358,907,000 de francs; mais tout le monde sait que le revenu réel dépasse considérablement le revenu cadastral et que par conséquent, le revenu de propriétaires fonciers en Belgique, est supérieur à quatre cents millions.

3° *Les actionnaires :*

Quant aux dividendes, beaucoup plus variables naturellement, touchés par les actionnaires des sociétés commerciales, le tableau suivant, dressé d'après les chiffres de

deux années moyennes, (1891 et 1892) nous en donne une idée.

	Capital nominal	Bénéfices	Pertes	Reste	Dividendes
1891	2,348,000,000 fr.	165,448,000 fr.	6,779,000 fr.	158,669,000	6 76 o/o
1892	2,259,955,000 fr.	131,482,000 fr.	14,097,000 fr.	117,385,000	5 19 o/o

En somme donc, bon an, mal an, les actionnaires des sociétés commerciales prélèvent, sur le produit du travail des ouvriers, contre-maîtres, employés, ingénieurs et directeurs, une centaine de millions, au moins.

Il est vrai que tous ne sont pas complètement étrangers à la production ; que, d'autre part, tous les propriétaires fonciers ne sont pas des capitalistes, donnant en location leurs maisons ou leurs terres ; que tous les gens qui possèdent des revenus, indépendants de leur travail, ne sont pas des oisifs ou des paresseux. Nous en connaissons beaucoup, au contraire, qui travaillent opiniâtement, soit pour accroître leur fortune, soit pour occuper leurs loisirs, soit pour rendre, à la communauté, des services que celle-ci rémunère pas directement.

Mais qui donc oserait soutenir que ces travaux, ou ces services, non rémunérés, équivaillent aux *six cents millions* que la classe travailleuse paie, tous les ans, à la classe propriétaire ? Sans compter ce que les contribuables paient à l'Etat, pour entretenir des sinécuristes de toute espèce, fournir des dotations à la famille royale, payer des ambassadeurs à 58,000 francs, des traitements au clergé et cinquante millions au budget de la guerre.

Et, jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de la part du capitalisme passif, de la *plus-value* extorquée aux travailleurs, par ceux qui ne font rien pour cela, unique-

ment parcequ'ils sont propriétaires des moyens de production et d'échange.

Que serait-ce, si nous pouvions évaluer, ce qu'enlèvent aux travailleurs, les spéculations, les coups de bourses, les rafles de la finance, les multiformes opérations qui sont de l'essence même du régime capitaliste? Mais ici, malheureusement, les éléments d'évaluation font défaut.

II. — Les deux espèces de sans travail

On objecte que les énormes profits de certains capitalistes, ont pour contre partie, les pertes éprouvées par leurs concurrents malheureux.

Ainsi, par exemple, sur 2554 sociétés allemandes, dont M. Vanderborgt a relevé les bilans, pour 1891-92 :

471	soldaient en perte,
888	ne donnaient pas de dividendes,
641	donnaient de 0 à 5 p. c.
734	” de 5 à 10 ”
149	” de 10 à 15 ”
64	” de 15 à 20 ”
39	” de 20 à 30 ”
18	” de 30 à 40 ”
21	” au dessus de 40 %, et jusque 120 %.

Il n'en reste pas moins vrai que les capitalistes, comme classe ne sont jamais en perte, à moins d'un véritable cataclysme industriel. Pendant la même année sociale 1891-92, les 2554 sociétés, sur lesquelles M. Vanderborgt a pu se procurer des renseignements ont — défalcation des pertes, réalisé un bénéfice net de 8.8 % de leur capital *nominal*, et distribué 6.1 % de dividendes.

D'autre part, il va sans dire que les risques encourus

par les capitalistes, individuellement, menacent, au moins autant qu'eux, les ouvriers qu'ils emploient.

La part du pauvre, en effet, si misérable qu'elle soit, ne lui est pas garantie. La ruine pour le patron, c'est presque toujours, le chômage pour l'ouvrier. La machine nouvelle, qui augmente les bénéfices, ou la crise, qui les diminue, réduisent également le nombre des travailleurs employés.

Il y a, par conséquent, dans la société actuelle, deux espèces de sans travail : ceux qui ne veulent pas travailler parce qu'ils ont des rentes ; ceux qui ne peuvent pas travailler, parce qu'ils n'ont pas d'ouvrage.

Au point de vue moral, les sans travail malgré eux, sont évidemment plus estimables que les sans travail volontaires.

Au point de vue social, c'est exactement l'opposé : chapeau bas devant les chevaliers du *farniente*, qui jettent par les fenêtres, l'argent péniblement gagné par leurs fermiers, leurs ouvriers ou leurs locataires ; haro, sur les pauvres bougres, à qui, dans un moment de crise, le fabricant refuse de la besogne : on les expulse de leur maison, parce qu'ils n'ont plus d'argent pour payer leur terme, et on les condamne ensuite, pour vagabondage, parce qu'ils n'ont plus de maison.

De 1835 à 1890, la population s'est élevée de 3,927,000 (1836) à 6,069,000 habitants (1890) ; la fortune des particuliers a *triplé*, si l'on en juge par les valeurs soumises aux droits de succession en ligne collatérale :

1840	fr.	49,272,000
1890		138,568,000

En revanche, le nombre des entrées, dans les dépôts de mendicité, a, pendant la même période, plus que *décuplé* :

1835 :	2,642
1840 :	2,739
1850 :	4,508
1860 :	3,431
1870 :	4,836
1880 :	8,984
1890 :	17,124

Depuis cette époque, la loi du 27 novembre 1891, pour la répression du vagabondage et de la mendicité, a modifié complètement le régime des maisons de correction. Elle distingue entre les vagabonds volontaires, les mendiants de profession, qui peuvent être internés, pour 7 ans, à Merxplas et les mendiants involontaires, les sans travail, qui ne peuvent être emprisonnés que pendant un an, dans ce que le législateur appelle, par un touchant euphémisme, la « maison de refuge » d'Hoogstraeten.

Le nombre des entrées a diminué parce que la durée du séjour habituel a augmenté. Quant à la population moyenne des dépôts, qui avait plus que doublé, de 1835 à 1890, elle est restée depuis lors, à peu près stationnaire.

	Dépôts de mendicité.	Maisons de refuge.
1890	4,644
1893	4,324	2,145
1894	4,193	2,902
1895	4,529	2,766

Ainsi donc, pendant que les uns s'en vont en villégiature à Ostende ou à Spa, les autres font de la villégiature à Hoogstraeten. Le Gouvernement enferme, tous les ans, dans ce délicieux « refuge », près de trois mille pauvres diables, dont le seul crime est de n'avoir, comme Jésus-Christ, pas même une pierre pour reposer la tête.

En régime capitaliste, les riches ont le *droit de ne pas travailler*; les pauvres n'ont même pas le *droit de travailler*.

III. — Propriété viagère et propriété héréditaire

On soutient, il est vrai, que la dime capitaliste est légitime : s'il y a des propriétaires qui ne travaillent pas *actuellement*, c'est, en règle générale, parce qu'ils ont travaillé, qu'ils ont acquis le droit de ne rien faire, qu'ils ont gagné leur fortune, à force de labeur et d'intelligence.

Il ne serait pas difficile de montrer que la plupart du temps, les sources des grosses fortunes sont bien loin d'avoir cette cristalline pureté ; l'histoire de la propriété, tant foncière que capitaliste, nous apprend à connaître bien d'autres causes d'enrichissement :

1° Dilapidation du domaine de l'État, expropriation frauduleuse ou brutale, des *communaux* et des propriétés paysannes ; achat à vil prix des *biens noirs* ;

2° Concessions des chemins de fer, de péages, etc., obtenues pour une croûte de pain, et, le plus souvent, rachetées dans la suite, bien au-dessus de leur valeur ;

3° Usure, spéculations véreuses, coups de bourse, accaparements, coalitions illicites, etc.

4° Accroissement automatique et spontané de la rente foncière, par suite du développement de la population et de l'industrie ;

5° Appropriation, par les capitalistes, de la *plus-value* produite par les travailleurs ; exploitation éhontée du génie des inventeurs, obligés de vendre leur cerveau, pour ne pas mourir de faim.

On pourrait, indéfiniment allonger cette liste.

Je sais bien qu'il est d'autres causes, qu'il est des millions à la caisse d'épargne, rassemblés, sou à sou, par d'opiniâtres travailleurs.

Je sais bien que chacun de nous a son bon capitaliste, fils de ses œuvres.

Je veux même — poussant jusqu'au bout, jusqu'à l'erreur évidente, mes concessions hypothétiques — admettre que

tous les détenteurs actuels des moyens de production, les aient acquis par leur travail.

Est-ce une raison suffisante pour que leurs enfants, et les enfants de leurs enfants, soient, à perpétuité

— Héritiers, sans labour, des champs fumés de morts, — qu'ils obtiennent, jusqu'à la fin des temps, le droit de faire travailler les autres, la faculté de ne pas travailler eux-mêmes?

En admettant que la propriété viagère soit légitimée par le travail, la propriété héréditaire ne l'est évidemment pas.

C'est pour ces motifs, que le Parti ouvrier poursuit, en matière successorale, un ensemble de réformes, que l'on peut résumer comme suit :

1° Limitation de l'hérédité en ligne directe;

2° Suppression graduelle de l'hérédité *ab intestat*, en ligne collatérale; maintien du droit de tester, dans les limites fixées par la loi;

3° Etablissement d'un impôt progressif, absorbant une notable fraction des successions testamentaires; impôt équivalent sur les donations entre vifs.

Dans ces conditions, l'indemnité viagère que l'on paierait aux capitalistes vivants, pourrait être prélevée en majeure partie, sur la succession des capitalistes morts (1).

(1) D'après l'Annuaire de statistiques, (1897) les valeurs successorales qui ont servi de base aux droits de succession, en 1894, se sont élevées à :

Droits de succession en ligne collatérale . . fr.	153,781,000
» » entre époux sans enfants	14,960,000
Droit de mutation en ligne directe	196,171,030
» » entre époux avec enfants	9,870,000
Droit de mutation par suite de décès	
1° à l'étranger, en ligne directe	5,466,000
2° à l'étranger, en ligne collatérale	3,415,000
Relevé général. . fr.	382,663,000

Il appartient aux classes actuellement dirigeantes d'effectuer ainsi, normalement, graduellement, pacifiquement, les inéluctables transformations que réclame l'intérêt du plus grand nombre. Elles ne devraient s'en prendre qu'à elles-mêmes, si, par d'aveugles résistances, elles contraignent le prolétariat à employer contre la bourgeoisie, les moyens que les bourgeois de la fin du XVIII^e siècle, ont employés contre le clergé et l'aristocratie.

Chapitre III. — Les progrès du collectivisme

Quoiqu'il en soit, s'il n'est pas possible de prévoir comment s'effectueront, dans l'avenir, les progrès du collectivisme, il ne peut être douteux que ces progrès s'effectueront.

Dès à présent, en effet, le nombre des industries que l'on incorpore au domaine public, devient chaque année plus considérable.

En Angleterre — le pays d'élection du socialisme municipal — la plupart des grandes villes exploitent elles-mêmes leurs tramways, leurs usines à gaz, leur service des eaux. On étudie, en ce moment, à Glasgow, le moyen de substituer aux laiteries, une *distribution de lait* municipale, après analyse et stérilisation préalables.

En Belgique, le département de l'agriculture travaille énergiquement à la socialisation de l'industrie laitière; M. Vanden Peereboom rachète les téléphones, complète le réseau de ses chemins de fer et — tout en manifestant une horreur profonde pour le collectivisme — proclame résolument les avantages de l'exploitation par l'État, au triple point de vue du public, du personnel et du trésor qui

encaisse les bénéfices réalisés, au lieu de les abandonner à quelques capitalistes.

En Suisse, après avoir exproprié les distillateurs, le peuple vient de ratifier la colossale opération du rachat des chemins de fer et, selon toutes probabilités, se prononcera dans un avenir prochain, en faveur de la création d'une banque d'État. Expériences d'autant plus intéressante que, dans cette oasis de la démocratie, l'organisation des services publics se rapproche sensiblement, de l'idéal que nous poursuivons en cette matière : la *séparation de l'État-état*, et de l'*État-industriel*.

En effet, l'administration des chemins de fer Suisses conservera, vis-à-vis du pouvoir central, une pleine et entière autonomie. Les membres du Conseil directeur seront désignés, en partie par le Conseil fédéral, en partie par l'assemblée fédérale et par les divers cantons. Leurs fonctions seront incompatibles avec des fonctions politiques ou gouvernementales. Le *gouvernement des hommes* et l'*administration des choses* resteront donc rigoureusement séparés.

C'est déjà ce qui existe et a produit d'excellents résultats, dans la plupart des colonies Anglaises de l'Australie, pour les chemins de fer, aux Etats-Unis, pour les départements du Travail et de l'Instruction publique, en Angleterre, sur le terrain municipal pour les Schoolboards, les Conseils d'hygiène, etc.

Cette différenciation fonctionnelle ne fera que s'accroître dans l'avenir. Les fonctions autoritaires de l'État-gouvernement, iront en décroissant ; celles de l'État-administration, ou, mieux, de la collectivité dirigeant elle-même, la production et la répartition des produits, iront en augmentant.

Le *Collectivisme démocratique* ne présente donc pas

— au point de vue de la liberté et de l'initiative individuelle — les inconvénients que lui reprochent ceux qui le confondent avec le *capitalisme d'Etat*, autoritaire, bureaucratique et centralisé.

Résumé et Conclusion

En régime capitaliste, la production prend, de plus en plus, un caractère *social* ; pour échapper aux multiples inconvénients d'une concurrence anarchique, les grands industriels — une fois débarrassés de leurs concurrents les plus faibles et les plus mal outillés — tendent à se rapprocher, à conclure des ententes, à former des coalitions, des syndicats, des *trusts*. bref, à réglementer, centraliser, fusionner la production dans chaque sphère d'industrie.

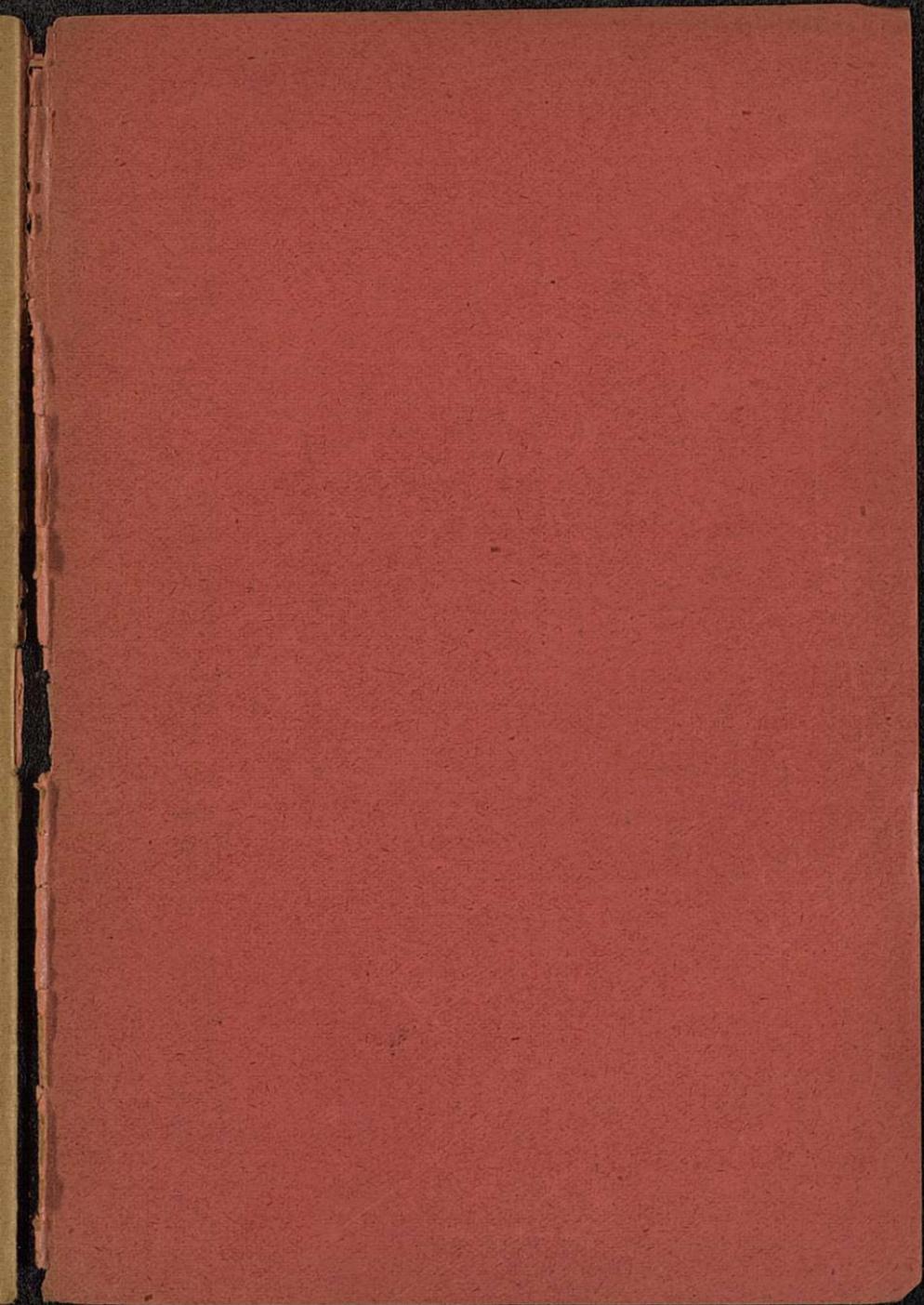
A ce degré de socialisation, les rois de l'acier, du charbon, de l'alcool, du sucre, du coton ou de la laine, sont investis d'un véritable monopole. Les entreprises doivent être dirigées et administrées bureaucratiquement, comme le sont aujourd'hui les entreprises d'Etat. Il faut noter cependant, cette différence, à l'actif de l'industrie privée, qu'elle comprend généralement, mieux que l'Etat *actuel*, la nécessité de reconnaître à ses fonctionnaires, plus d'initiative et de responsabilité.

C'est pourquoi nous pensons que dans l'avenir, l'organisation industrielle subira une double série de transformations : séparées de l'Etat-gouvernement, gendarme et veilleur de nuit, les industries incorporées au domaine public, acquerront l'autonomie, la liberté d'action qui leur manquent aujourd'hui ; d'autre part, le nombre des

branches d'industries qui sortiront du domaine privé, pour entrer dans le domaine collectif, ira toujours grandissant.

Aux industries socialisées, comme aboutissement de la concentration capitaliste, viendront se joindre les monopoles naturels, comme la terre et les mines, où les industries de formation récente, non encore concentrées, mais dont l'exploitation collective présentera d'incontestables avantages; et c'est ainsi que, plus ou moins rapidement, plus ou moins brusquement, le collectivisme deviendra la règle, l'individualisme l'exception.

E. VANDERVELDE.



RECUEIL DE CHANTS DU PARTI OUVRIER

(2^{me} Série)

SOMMAIRE :

Les Moissons de l'Avenir. — Petite Bouquetière. — L'Enfant du Gueur. — Le Drapeau des Gueur. — Premier^{er} Mai. — La Commune. — La Première du Printemps. — Le Régiment des Répétés. — Le Régiment de la Misère. — Marchons Ensemble. — Chant du Premier Mai. — L'Amour et la Haine. — Chanson triste. — Marche du Parti Ouvrier. — L'Hiver. — Noël Triste. — La Sociale. — Ballade des Gueur. — L'Internationale des Proletaires. — Dames. — Je n'en demande pas davantage. — Mon Enterrement. — Chant de Victoire. — C'est l'Été. — La Revue.

BELLE BROCHURE DE 32 PAGES

Prix : 10 Centimes

En vente à la Librairie du Peuple, rue des Sables, 35, Bruxelles